

# INFORMATIONS IMPORTANTES

## GUIDE DU PARENT

**Camp de la relâche**

**Du 2 au 6 mars 2026**

**7h00 à 18h00**



**À l'école primaire Montmartre**

**1855 59e Avenue, P.A.T.**

**Contactez-nous**

**Téléphone: 514-498-3962**

## HORAIRE TYPE

7h à 9h15 : Service de garde du matin

9h15 : Rassemblement

9h30 à 15h45 : Camp de jour

15h45 : Rassemblement

16h00 à 18h00 : Service de garde du soir

### Épipen

Pour la sécurité de votre enfant, veuillez noter que l'injecteur Épipen doit toujours être porté sur lui (dans un sac à la taille par exemple) et non dans le sac de l'animateur pour éviter toute perte de temps lors d'une situation de choc anaphylactique. Une autorisation d'administration de médicament doit aussi être signée sur le site du camp.

### Frais de retard

Le service de garde se termine à 18h00. Si vous venez récupérer votre enfant en retard, des frais de 5,00\$ par tranche de 5 minutes entamées s'appliquent.

### Si votre enfant quitte seul

Veuillez s.v.p. nous donner votre autorisation par écrit.

\*\* Nous vous demandons de laisser les objets de valeur à la maison. Le camp est un lieu sans jeux électroniques, cellulaires et autres gadgets technologiques. Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés. Les objets perdus seront centralisés au Mainbourg pour les 7 jours suivants la fin du camp.



**CAMP DE JOUR  
MUNICIPAL  
CONFORME**

**2026**

**Centre  
de services scolaire  
de la Pointe-de-l'Île**

**Québec**



# CODE DE VIE

**La direction a mis en oeuvre une politique de "tolérance zéro" pour les enfants et les parents ayant un comportement inapproprié. Le camp du Relais du Bout se réserve le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un participant dont la conduite sera jugée inacceptable pour la sécurité, l'intégrité et le respect des autres.**

J'écoute les consignes données par tous les animateurs

Je parle clairement et avec un bon langage

Je joue de façon sécuritaire à tous les jeux, et dans les sorties

Je fais attention au matériel que l'on me prête: je les remets à sa place et en bon état.

Je garde mon environnement propre: je jette mes déchets à la poubelle et je fais attention aux locaux.

J'utilise des moyens pacifiques pour régler mes conflits.

Je viens au camp pour m'amuser, alors je participe activement à tous les jeux.

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de: Sacrer ou d'avoir un langage inapproprié, me sauver, crier des noms, lancer des objets, être arrogant envers les animateurs, briser du matériel, vandaliser le site ou les bâtiments

## Si l'enfant ne respecte pas ces règles:

1er avis: l'enfant reçoit un avis verbal de son animateur et un suivi est effectué auprès des parents.

2e avis: La personne responsable du camp rencontre les parents de l'enfant.

3e avis: La personne responsable du camp et son supérieur immédiat rencontrent les parents.

4e avis: Selon la gravité de son geste, l'enfant est suspendu des activités du programme auquel il participe pour un temps indéterminé.

5e avis: L'enfant est expulsé des activités.

Selon la gravité du geste, il est possible de passer immédiatement au 4e ou 5e avis

## La trousse du campeur

- Un sac à dos contenant:
- Lunch froid avec un «ice pack»
- 2 collations nutritives
- Tenue sportive
- Ensemble de neige
- Foulard, mitaines et tuque
- Bas et mitaines de recharge
- Souliers de course (obligatoire)



## ACTIVITÉ SPÉCIALE DU MERCREDI

### CARNAVAL D'HIVER

Les jeunes plongeront dans une ambiance festive du Carnaval d'hiver directement dans la cours d'école! Au programme: jeux, défi et animation spéciale dans une atmosphère chaleureuse et hivernale!

